

RÈGLEMENT NUMÉRO 110

**POUR DÉCRÉTER UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 847 200 \$
POUR L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60) APPAREILS RESPIRATOIRES ET CENT-VINGT (120)
CYLINDRES**

À la séance régulière du conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue le 3 octobre 2024.

CONSIDÉRANT QUE
le conseil d'administration reconnaît l'importance d'assurer la sécurité de ses pompiers et des citoyens dans le cadre de ses interventions d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE
les appareils respiratoires actuels du service d'incendie sont désuets et nécessitent un remplacement pour répondre aux normes de sécurité en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE
le conseil d'administration estime qu'il est nécessaire et dans l'intérêt public de procéder à l'acquisition de soixante (60) nouveaux appareils respiratoires ainsi que de cent-vingt (120) cylindres pour un montant total de 847 200 \$;

Il est proposé par Richard Forget, vice-président

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts adopte le règlement portant le numéro 110, comme suit:

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

La Régie incendie des Monts est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 847 200 \$ pour l'achat de nouveaux appareils respiratoires destinés au service d'incendie.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil d'administration est autorisé à emprunter une somme de 847 200 \$ sur une période de quinze (15) ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, les municipalités liées à l'entente ont accepté, par résolution de leur conseil respectif, le mode de financement des charges de la Régie incendie des Monts par l'établissement de quotes-parts.

ARTICLE 5

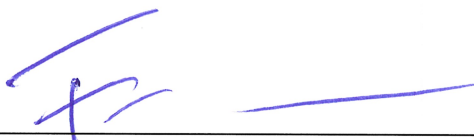
S'il advient que le montant d'une affectation autorisée pour les nouveaux appareils respiratoires par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, la Régie est autorisée à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

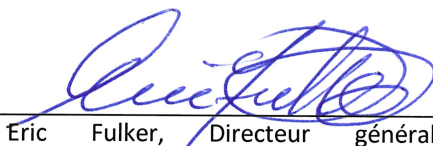
ARTICLE 6

La Régie affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.


Frédéric Broué, président


Eric Fulker, Directeur général
secrétaire-trésorier

Adoption du règlement	3 octobre 2024
Avis public	9 octobre 2024
Approbation du MAMOT	

Règlement # 110

Répartition des coûts par municipalité

Répartition des coûts (100%population) Décret 1831-2022, 14 décembre 2022, 154e année, no 51 pour la population 2023					
	Population permanente (1)	Nombre de résidences saisonnières (2)	Population saisonnière (3)	Population totale 2024 (4)	Taux de contribution financière 2024
Lanier	970	461	0.00	970	4.1941%
Sainte-Agathe-des-Monts + Ivry-sur-le-Lac	11 903	1 309	0.00	11 903	51.4658%
Sainte-Lucie-des-Laurentides	1 475	370	0.00	1 475	6.3776%
Val-David	5 653	347	0.00	5 653	24.4422%
Val-Morin	3 127	376	0.00	3 127	13.5204%
Total	23 128	2 863	0.00	23 128	100.00%

Répartition des cours	Taux de contribution financière (2022)	Répartition de la somme d'emprunt
Lanier	4.1941%	35 532.00 \$
Sainte-Agathe-des-Monts + Ivry-sur-le-Lac	51.4658%	436 017.88 \$
Sainte-Lucie-des-Laurentides	6.3776%	54 030.61 \$
Val-David	24.4422%	207 074.61 \$
Val-Morin	13.5204%	114 544.90 \$
Total	100.0000%	847 200.00 \$

* Les montants sont ajustés annuellement, à l'approbation du budget, le tout selon le règlement 001 de constitution de la Régie



Areo-Feu Ltee
5205, J.-Armand Bombardier
Longueuil QC J3Z 1G4
Canada
Courriel : info@areo-feu.com
www.areo-feu.com

NO SOUMISSION : S-00343248
DATE SOUMISSION : 2024-09-25
DATE EXPIRATION : 2024-10-05
RÉF. CLIENT :
TERME : N30

CLIENT / PROSPECT		SOUMISSION	EXPÉDIÉ À L'ATTENTION DE	
NO :	RE58991		NO :	RE58991
NOM :	Eric Fulker		NOM :	Eric Fulker
ADRESSE :	Regie Incendie Des Monts (RIDM) 4, Albert-Bergeron Sainte-Agathe-Des-Monts QC J8C 2L5		ADRESSE :	Regie Incendie Des Monts (RIDM) 4, Albert-Bergeron Sainte-Agathe-Des-Monts QC J8C 2L5
REPRÉSENTANT :	Favreau, Dany DFA		MODE :	À valider avec le client
			NO COMPTE :	

LIGNE	QUANTITÉ	# ARTICLE / DESCRIPTION	PRIX UNIT.	U/M	MONTANT
1	1,000	budget Prévision budgétaire Ceci est une prévision budgétaire. Veuillez nous contacter lorsque vous serez prêt à faire votre achat afin que nous puissions vous présenter une soumission à jour. Merci! Ceci est une prévision budgétaire 2025. Veuillez nous contacter lorsque vous serez prêt à faire votre achat afin que nous puissions vous présenter une soumission à jour. Merci! *****	0,00	EA	0,00
2	60,000	400-0139 Apria G1 - 4500 Psi de base	8 655,00	EA	519 300,00
3	120,000	400-3022 Cyl G1 4500 Psi/30 Min,Rc, Qc Niosh Nfpa	1 235,00	EA	148 200,00
4	65,000	400-0060 Facial G1 4 Pts - M Harn De Tete Kevlar	537,75	EA	34 953,75
5	120,000	400-5182 Gaine pour cylindre 30m, 4500PSI - Bas	41,75	EA	5 010,00
6	120,000	400-5187 Gaine pour cylindre 30m, 4500PSI - Haut	99,25	EA	11 910,00
7	3,000	400-5059 Chargeur intelligent, APRIA G1 6 sations	1 000,00	EA	3 000,00
8	6,000	400-5054 Batterie rechargeable, APRIA G1	497,00	EA	2 982,00
9	65,000	400-5030 Sac de rangement, partie faciale, nylon	43,50	EA	2 827,50
10	1,000	400-0273 G1 Rit Syst 4500 Psi Facial 6' (2018 ed)	5 975,00	EA	5 975,00
11	1,000	400-3028 Cyl G1 4500 Psi/60 Min Rc Qc LP Niosh Nf	1 960,00	EA	1 960,00
12	1,000	490-5015 Sac RIT bag, L-2	585,75	EA	585,75
13	1,000	400-5185 Gaine pour cylindre 60m, 4500PSI - Haut	41,75	EA	41,75

PRIS PAR : Melanie Mondoux - Coordonnatrice Expérience Client
TÉLÉPHONE : (450) 651-2240 #107
COURRIEL : mmondoux@areo-feu.com

Frais d'intérêts: 2.5% / 30 jours (30% annuel)
Frais retour marchandise 20% / Délai de 10 jours suivant la réception
Garantie: MOD 3 mois / Pièces selon manufacturier, N/A si usage abusif

14	1,000	400-5190	111,25	EA	111,25
Gaine pour cylindre 60m, 4500PSI - Bas					

**** IMPORTANT ****
Veuillez noter que les frais de livraison NE SONT PAS INCLUS dans cette soumission. Ils seront ajoutés sur la facture finale.

Si les frais de transport sont Prepaid and Charged, aucun crédit ne sera appliqué sur la facture si vous n'avez pas prévu de frais de transport sur votre PO.

PRIS PAR : Melanie Mondoux - Coordonnatrice Expérience Client
TÉLÉPHONE : (450) 651-2240 #107
COURRIEL : mmondoux@areo-feu.com

Frais d'intérêts: 2.5% / 30 jours (30% annuel)
Frais retour marchandise 20% / Délai de 10 jours suivant la réception
Garantie: MOD 3 mois / Pièces selon manufacturier, N/A si usage abusif

SOUS-TOTAL : 736 857,00
REMISE CDE (0,0000) : 0,00
SURTAXE : S/O
TPS (894591072 RT0001) : 36 842,85
TVQ (1020724290 TQ0001) : 73 501,49
FRAIS DIVERS : 0,00
Montant dû : 847 201,34
DEVISE : CAD

Page 2 de 2